

# 10

ÉTABLISSEMENT

## La Romagne / La Séguinière



### LYCÉE LA PROVIDENCE

(ARRÊT BÉTHENOD)

## PÉRIODE SCOLAIRE

Du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025



La Romagne - Gare routière



La Romagne - MFR



La Romagne - La Maraterie



La Séguinière - Prairie



La Séguinière - Mairie



La Séguinière - La Chapelière



La Séguinière - Villandry



La Séguinière - Pierre de Coubertin



Lycée La Providence



Cholet - Béthenod



Abri vélo sécurisé, renseignez-vous auprès de votre mairie.

**Service Choletbus assuré par les autocars Augereau**

En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet [www.choletbus.fr](http://www.choletbus.fr) l'ensemble de la desserte des communes de La Romagne et La Séguinière.

**Horaires applicables pour l'année scolaire 2024/2025  
à partir du 2 septembre 2024**



Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

## → vers Cholet

Lundi au Vendredi scolaire

Codes services	10 C	10 E	10 F
<b>LA ROMAGNE</b>			
Gare routière	7:13	-	-
La Maraterie	7:16	-	-
<b>LA SÉGUINIÈRE</b>			
Prairie	7:23	-	7:25
Mairie	7:25	-	7:27
La Chapelière	-	7:20	-
Villandry	-	7:25	-
Pierre de Coubertin	7:30	7:30	7:30
<b>CHOLET</b>			
Les Halles	-	-	-
<b>Béthenod</b>	-	-	<b>7:50</b>

- Arrêt non desservi

## → vers La Romagne via La Séguinière

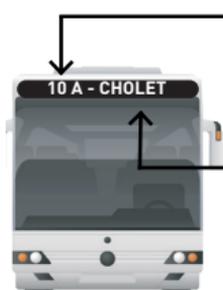
Lundi au Vendredi scolaire

Codes services	10 A	10 C	10 A
<b>CHOLET</b>			
<b>Béthenod</b>	<b>17:05(1)</b>	-	<b>18:05(2)</b>
Les Halles	17:20	-	18:20
<b>LA SÉGUINIÈRE</b>			
Prairie	17:36	-	18:29
Mairie	-	17:38	18:31
La Chapelière	-	17:40	18:33
Villandry	-	17:42	18:35
Pierre de Coubertin	17:34	17:34	18:37
<b>LA ROMAGNE</b>			
La Maraterie	17:43	-	18:46
Gare routière	17:44	-	18:47

1 - Via ligne 11 jusqu'à l'arrêt Les Halles / 2 - Via ligne 1 jusqu'à l'arrêt Les Halles

# INFORMATIONS

Identifiez votre véhicule à l'aller comme au retour en regardant bien le code service et la destination du car indiquée sur sa girouette.



CODE DU SERVICE

DESTINATION DU SERVICE

## VALIDATION DU TITRE DE TRANSPORT

Pour accéder au véhicule, vous devez être en possession d'un titre de transport valide (carte ou application Choletbus).

Vous devez valider votre titre de transport à chaque montée dans le véhicule, y compris en cas de correspondance.

## VOUS SOUHAITEZ + DE RENSEIGNEMENTS



Téléchargez  
l'application !



Auprès des conducteurs



[contact@choletbus.fr](mailto:contact@choletbus.fr)



02 41 62 65 65



[www.choletbus.fr](http://www.choletbus.fr)



Dans nos espaces de vente:

### Espace Choletbus

Rue Saint-Bonaventure  
Parvis de l'Hôtel de Ville  
49300 Cholet



### Nos horaires d'ouverture :

Le lundi de 13h30 à 18h00  
Du mardi au vendredi  
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h  
Le 1<sup>er</sup> et dernier samedi  
du mois de 9h - 12h

### Gare routière

Boulevard Faidherbe  
49300 Cholet

Du lundi au vendredi scolaire  
De 9h à 12h30 et de 15h - 18h30